

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 mars 2021

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 18

**Délégation des aides à la pierre
Programmations de logements sociaux : programmation fiabilisée 2020
et programmation prévisionnelle 2021**

Quimper Bretagne Occidentale exerce la délégation de compétence en matière d'aides au logements et gère dans ce cadre les agréments et subventions de l'État aux opérations de logement social. La présente délibération apporte des précisions sur la programmation de logements 2020 et décline les opérations inscrites en cohérence avec les orientations du Programme Local de l'Habitat 2019-2024 au titre de la programmation prévisionnelle de logement social 2021.

En application des dispositions de l'article 301-5-1 du code de la construction et de l'habitat, l'agglomération exerce la délégation de compétence en matière d'aide au logement depuis 2012 et a reconduit la délégation sur la période 2019-2024, pour la mise en œuvre de son programme local de l'habitat et des objectifs de la politique nationale en faveur du logement. Quimper Bretagne Occidentale gère dans ce cadre les agréments et subventions de l'État aux opérations de logement social.

Programmation 2020

La programmation 2020 présentée lors du conseil communautaire du 3 décembre 2020 faisait état de trois cent quatre-vingt-douze logements. Deux opérations ont finalement été déclinées différemment sur la commune d'Ergué Gabéric : trois logements PSLA sont reportés sur la programmation 2021 et l'opération « Pont Banal » instruite en décembre 2020 comporte seize logements locatifs au lieu de dix-neuf à la demande de la commune qui souhaite créer des surfaces commerciales en rez-de-chaussée dans le cadre de la requalification de son centre-bourg.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/03/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2021 (accusé de réception du 24/03/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Le tableau qui vous est présenté en annexe fait état de ces modifications, tant en termes d'agrément qu'en termes de subventions.

Programmation 2021

Après concertation avec les communes du territoire, la remontée de besoins fait état d'une programmation ambitieuse répartie sur six des quatorze communes de l'agglomération.

Quimper Bretagne Occidentale sollicite donc les services de l'État pour : cent quarante-neuf PLUS, cent trois PLAI-O, quatre PLAI, structures auxquels il faut ajouter un contingent de quatre-vingt-deux PSLA et de quatre PLS au titre de la programmation 2021.

Dotation déléguée

Le Comité Régional pour l'Habitat et l'Hébergement (CRHH) ayant lieu ultérieurement, les répartitions d'agrément et d'enveloppes par le préfet de région seront précisées lors d'un prochain conseil communautaire.

Dotation communautaire

L'enveloppe communautaire dédiée aux opérations de logements sociaux s'élève à 788 250 euros pour la programmation prévisionnelle 2021 dont 83 250 euros de majoration « *renouvellement urbain* ».

Après avoir délibéré, madame Valérie POSTIC ne prenant pas part aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver la programmation de logements sociaux fiabilisée 2020 ;
- 2 - d'approuver la programmation de logements sociaux prévisionnelle 2021 ;
- 3 - d'octroyer sur les fonds délégués de l'État les subventions sollicitées par les maîtres d'ouvrage de ces opérations dans la limite des donations unitaires fixées au niveau national et des agréments et crédits délégués fixés par le préfet de région à Quimper Bretagne Occidentale lors du CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement) ;
- 4 - d'autoriser madame la présidente à mandater les subventions d'État ainsi que celles de Quimper Bretagne Occidentale selon les modalités et la présentation des pièces justificatives prévues par la réglementation.